

FICHE INFO

Transfert de dossier : ARRIVEE

Vous quittez votre université (établissement d'origine) pour vous inscrire à l'IUT de Dijon-Auxerre (établissement d'accueil)

1^{ère} étape : formulez votre demande

Vous devez compléter **la fiche de transfert arrivée** en précisant l'adresse mél de la scolarité de votre composante d'origine. L'examen de votre demande requiert également de nous adresser vos résultats (relevés de notes) validés ou en cours ainsi qu'une lettre de motivation.

Une fois complétée, transmettez par mél votre fiche de transfert arrivée, accompagnée de vos documents et d'un quitus de la bibliothèque, à la scolarité de l'IUT de Dijon à l'adresse suivante : transfert@iut-dijon.u-bourgogne.fr

2^{ème} étape : avis de l'IUT de Dijon

Dès que la commission pédagogique a émis son avis concernant votre demande, la scolarité de l'IUT de Dijon transmet votre fiche à votre composante d'origine.

3^{ème} étape : envoi du dossier de transfert

A réception de notre avis favorable, la scolarité de votre composante d'origine nous transfère votre dossier étudiant.

Pour toute information complémentaire, contactez :
scolarite@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Remarque :

L'admission en deuxième année est conditionnée par votre parcours antérieur et la capacité d'accueil dans la formation demandée.